

Note de POTLE

juin 2025



LES ETUDIANTS DANS L'AGGLOMERATION ANGEVINE



49 800*

étudiants à la rentrée 2023
(y compris double compte)

+ 2,7 % / an

entre 2013 et 2023
Population globale : + 0,8 %
(2010-2021)

*renvoi page 4



10 394

boursiers, 23% des étudiants
(France : 37%)



4 755

étudiants étrangers en mobilité
internationale, 10,3% (France : 14%)



Origine géographique des étudiants selon le département
d'obtention du BAC

Pays de la Loire **21 501**

Bretagne **4 018**

Île-de-France **2 344**



65 établissements d'enseignement supérieur dont environ 50% sous statut
privé avec 36% des effectifs (France 21%)



36 053 résidences
principales sont des T1/T2 dont la
majorité en locatif privé



8 500 places en
hébergement dédié fin 2025
38% CROUS
36% résidences privées

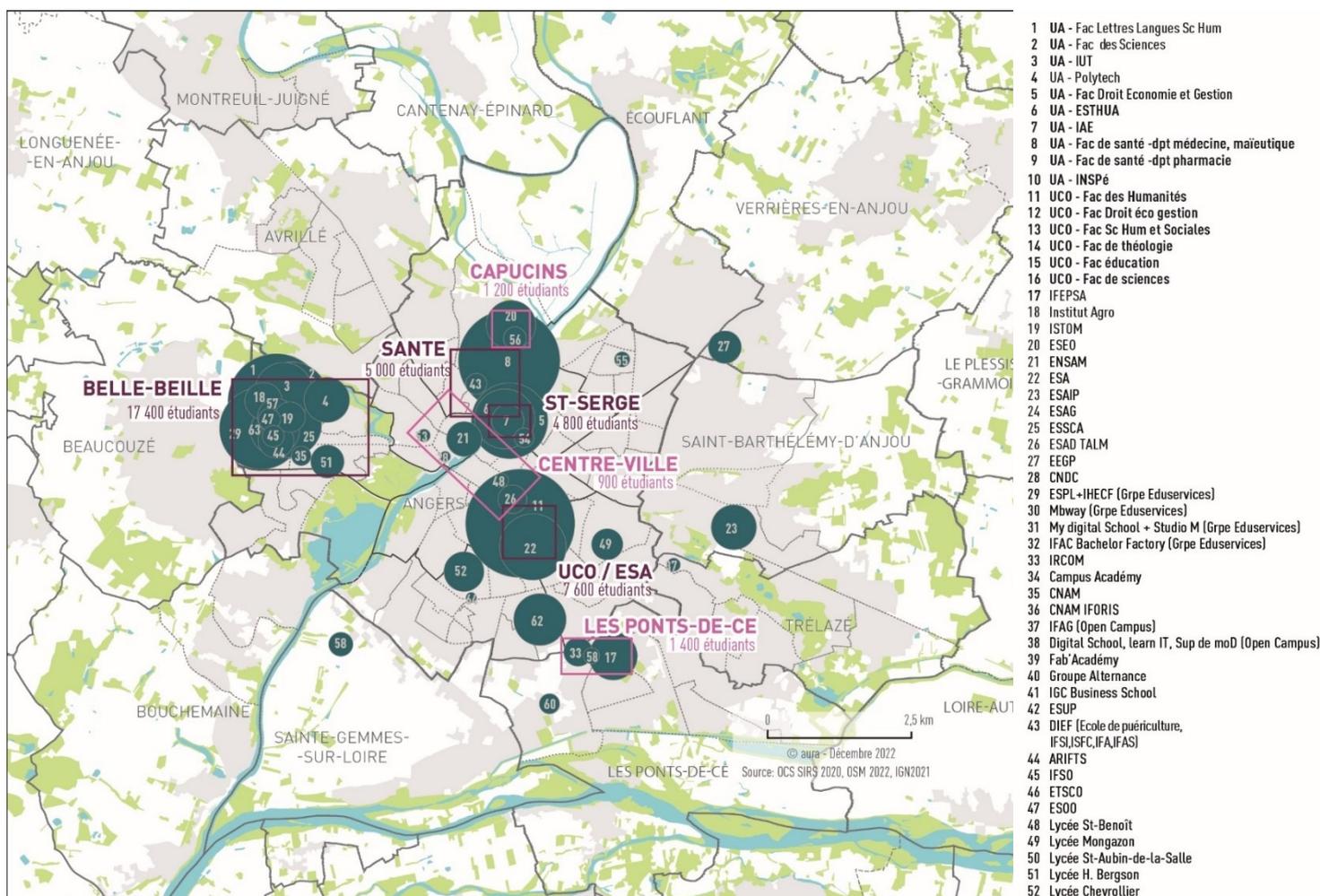
LES CAMPUS ET LES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Une offre de formations diversifiée ...

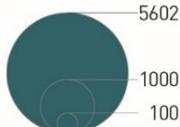
Depuis quelques années, de nombreuses écoles privées ont été créées ou se sont développées (suite à la loi du 5/09/2018 sur l'apprentissage) avec des implantations aux franges des secteurs d'enseignements, voire isolées (arrivée d'ISTOM en 2018, fort développement de l'ESPL, déménagement de l'EEGP à Verrières-en-Anjou, installation d'Open Campus près du village santé à Trélazé, etc.).

Aujourd'hui, **le territoire compte 65 établissements.**

L'offre est structurée en 4 principaux sites, qui regroupent plus de 80% des étudiants inscrits à savoir les campus Belle-Beille, Santé, St-Serge, et UCO/ESA.



Nombre d'étudiants



Principaux sites d'enseignement supérieur

Autres pôles d'enseignement supérieur

Sources: Etablissements (enquête ALC et enquête Aura) - rentrée 2022-2023

- 1 UA - Fac Lettres Langues Sc Hum
- 2 UA - Fac des Sciences
- 3 UA - IUT
- 4 UA - Polytech
- 5 UA - Fac Droit Economie et Gestion
- 6 UA - ESTHUA
- 7 UA - IAE
- 8 UA - Fac de santé -dpt médecine, maïeutique
- 9 UA - Fac de santé -dpt pharmacie
- 10 UA - INSPé
- 11 UCO - Fac des Humanités
- 12 UCO - Fac Droit éco gestion
- 13 UCO - Fac Sc Hum et Sociales
- 14 UCO - Fac de théologie
- 15 UCO - Fac éducation
- 16 UCO - Fac de sciences
- 17 IFEPSA
- 18 Institut Agro
- 19 ISTOM
- 20 ESEO
- 21 ENSAM
- 22 ESA
- 23 ESAIP
- 24 ESAG
- 25 ESSCA
- 26 ESAD TALM
- 27 EEGP
- 28 CNDC
- 29 ESPL+IHECF (Grpe Eduservices)
- 30 Mbway (Grpe Eduservices)
- 31 My digital School + Studio M (Grpe Eduservices)
- 32 IFAC Bachelor Factory (Grpe Eduservices)
- 33 IRCOM
- 34 Campus Académy
- 35 CNAM
- 36 CNAM IFORIS
- 37 IFAG (Open Campus)
- 38 Digital School, learn IT, Sup de mod (Open Campus)
- 39 Fab'Academy
- 40 Groupe Alternance
- 41 IGC Business School
- 42 ESUP
- 43 DIEF (Ecole de puériculture, IFSJ/SFC, IFA, IFAS)
- 44 ARIFFS
- 45 IFSO
- 46 ETSCO
- 47 ES00
- 48 Lycée St-Benoît
- 49 Lycée Mongazon
- 50 Lycée St-Aubin-de-la-Salle
- 51 Lycée H. Bergson
- 52 Lycée Chevrollier
- 53 Lycée A et J Renoir
- 54 Lycée J du Bellay
- 55 Lycée E Mounier
- 56 Lycée J Moulin
- 57 Campus Sacré Coeur
- 58 Lycée Le Fresne
- 59 Lycée J Bodin
- 60 Lycée de Pouillé
- 61 Lycée de Narcé
- 62 Centre Pierre Cointreau - CFA CCI
- 63 CFA CMA
- 64 Ecole Coiffure et Esthétique S. Terrade
- 65 Compagnons du Devoir

Les effectifs de l'université d'Angers représentent plus de 50% de l'ensemble des étudiants angevins.

... sur des emprises foncières variées

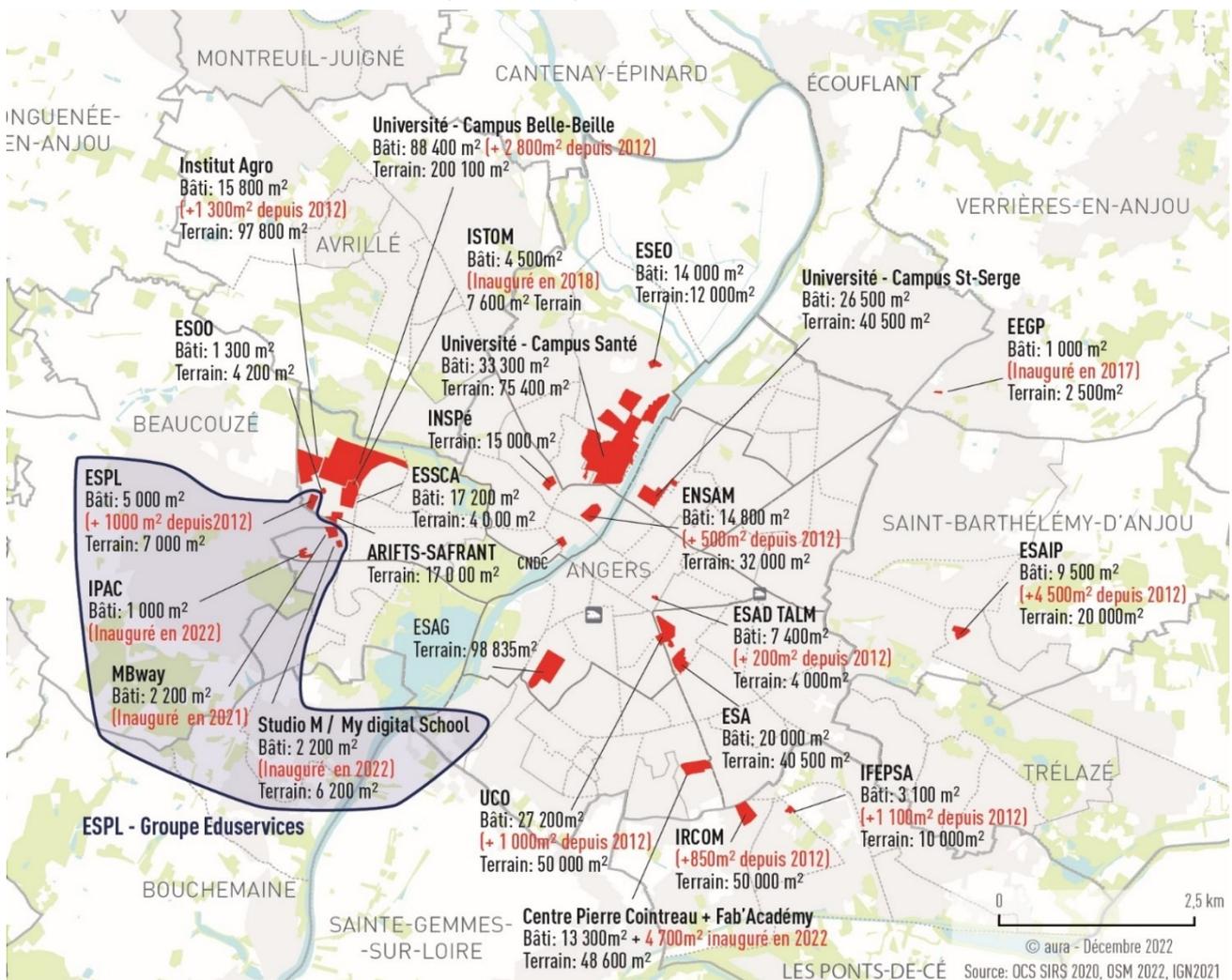
Des établissements disposent de plus ou moins de foncier pour développer leur offre de formation et/ou accueillir de l'offre d'hébergement.

Les principaux établissements d'enseignement supérieur (université d'Angers, université catholique de l'ouest et grandes écoles) occupent aujourd'hui plus de 300 000 m² de locaux. Cette surface, qui avait doublé entre les années 1990 et 2010, s'est encore développée d'au moins 25 000 m² depuis 2013.

L'essor des écoles privées s'est accompagné d'un développement immobilier. Par exemple, l'arrivée de l'ISTOM en 2018 a induit la construction d'un nouveau bâtiment de 4 500 m². L'ESAIP a presque doublé sa surface de locaux avec son extension de 4 000 m². De même, le développement de l'ESPL / Groupe Eduservices s'est accompagné, sur cette dernière décennie, d'une extension d'environ 1 000 m² et de nouvelles implantations (MBway, StudioM, My Digital School, IPAC) par restructuration de locaux d'activités vacants (bâtiment EDF, ancien site Bull, anciens locaux de la BPGO) dans le secteur Patton / Nid de Pie pour environ 5 000 m² supplémentaires. L'IFEPSA aux Ponts-de-Cé s'est agrandie de l'équivalent de la moitié de sa surface initiale. L'EEGP a déménagé et s'est installée dans des locaux neufs de près de 1 000 m² sur la commune de Verrières-en-Anjou, en limite communale avec Angers.

Concernant le secteur universitaire, le développement immobilier, ces dernières années, correspond surtout à la construction de nouveaux équipements et services universitaires (nouveaux restaurants universitaires comme le Crous(S)pace'Rabelais sur le campus de l'UCO ou la Cafet' Ambroise Croizat sur le campus Santé, extension du bâtiment La Passerelle sur le campus de Belle-Beille).

Les ESR sont installés sur un foncier représentant plus de 840 000 m².

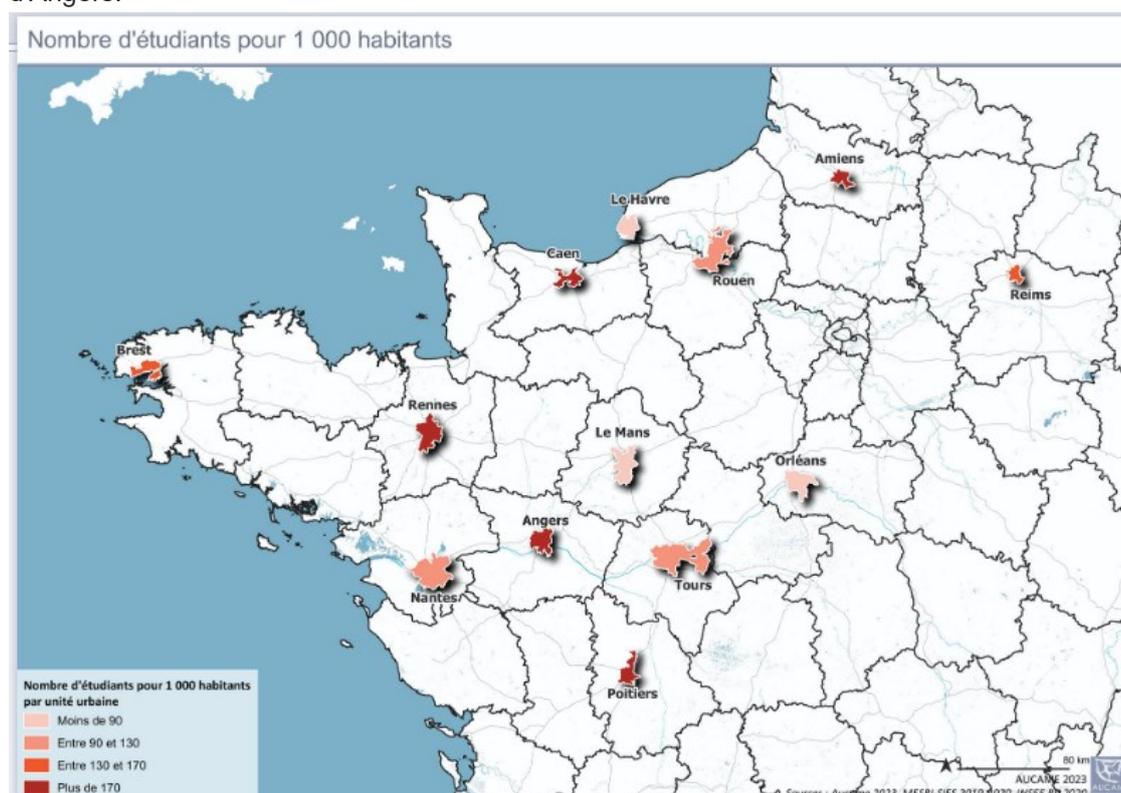


LES ETUDIANTS ANGEVINS

Une progression continue des effectifs étudiants

A la rentrée 2023, l'unité urbaine d'Angers¹ compte **près de 49 800 étudiants inscrits dans un établissement du supérieur**, y compris double-compte. Parmi les étudiants inscrits à l'Université d'Angers, **près de 5 000 étudient dans des établissements partenaires (Cholet, Saumur, ...)** ou dans un autre établissement d'enseignement supérieur (principalement l'UCO – double inscription). Ainsi, **environ 45 000 étudiants sont réellement présents sur le territoire à la rentrée universitaire 2023-2024.**

En 2021, les étudiants inscrits réellement sur le territoire représentaient 18% de la population de l'unité urbaine d'Angers.

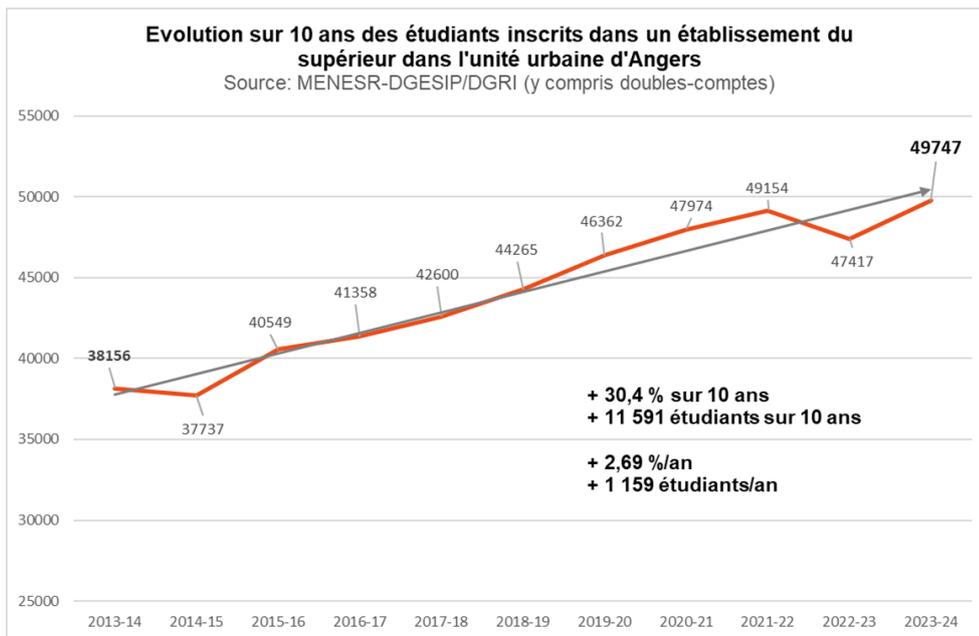


Les étudiants sont très présents sur le territoire : 198 étudiants (yc double inscription et établissements partenaires) pour 1 000 habitants contre 130 en moyenne pour les principales unités urbaines de l'ouest de la France (2021).

Les effectifs d'étudiants ont progressé de façon soutenue depuis la rentrée 2013/14 avec un pic très net à la rentrée 2018/19 (+2 100 sur un an). Cette évolution tient notamment au boom démographique de l'an 2000, à la hausse de l'apprentissage, à la réussite exceptionnelle à la session du baccalauréat 2020 (et dans une moindre mesure 2021) en raison des conditions d'examen liées à la crise sanitaire. Il faut également tenir compte de l'allongement de la durée des études avec la fin progressive des diplômes Bac+2 et le déploiement du système LMD (licence-master-doctorat) depuis 2004.

Ainsi entre les rentrées 2013/14 et 2023/24, le territoire compte 11 591 étudiants de plus, soit une progression de plus de 1 100 étudiants supplémentaires par an.

¹ Les 12 communes de l'UU d'Angers comptent 248 271 habitants en 2021 (Angers, Avrillé, Beaucouzé, Bouchemaine, Écouflant, Les Garennes sur Loire, Mûrs-Erigné, Les Ponts-de-Cé, Saint-Barthélemy-d'Anjou, Sainte-Gemmes-sur-Loire, Trélazé, Verrières-en-Anjou)



Remarque : Les données traitées comptabilisent deux fois les étudiants inscrits dans deux cursus à la fois. L'évolution sur 10 ans nous contraint à prendre ces données car le nombre d'étudiants sans double compte n'est pas disponible rétroactivement.

À la rentrée 2024

Les effectifs transmis par les principaux établissements d'Angers Loire Campus indiquent une stabilisation : +0,7% sur un an soit +249 en volume entre les rentrées 2023 et 2024.

Si la hausse des effectifs est conséquente pour l'UA (+722), on observe une baisse pour l'ESEO (-105), l'ESPL (-170) et l'UCO (-116).

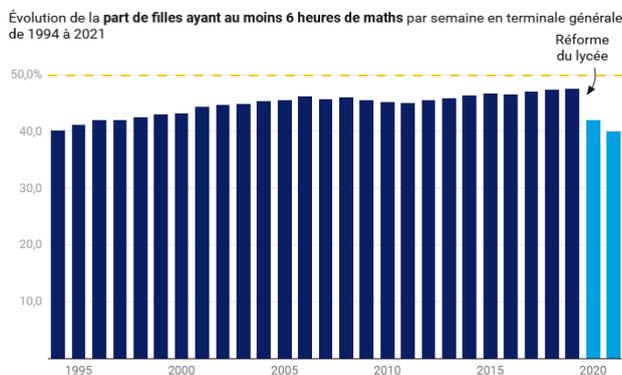
Depuis 2 ans, on constate une baisse des effectifs dans les écoles d'ingénieurs.

D'une part, du fait du développement de l'offre en dehors d'Angers Loire Métropole (ouverture de nouveaux campus en France et à l'étranger), notamment porté par des établissements angevins :

- l'université d'Angers a ouvert une antenne de l'ESTHUA aux Sables d'Olonne ;
- l'UCO s'est implantée à Nantes, Niort, la Réunion et tout récemment à Brest (rentrée 2023) ;
- l'ESEO a ouvert 2 nouveaux campus (en 2021 à Dijon et transfert du site St-Cloud à Vélizy-Villacoublay en 2018) ;
- l'IRCOM a ouvert deux nouveaux campus (Lyon et Yaoundé au Cameroun) ;
- l'ESSCA a ouvert 4 nouveaux campus en France (Aix-en-Provence, Lyon et tout récemment Bordeaux et Strasbourg) et 2 en Europe (Malaga, Luxembourg) ;
- l'ESA vient de s'implanter à St-Quentin-en-Yvelines ;
- l'ESAIP à Aix-en-Provence et à Reims.

D'autre part, on compte moins de filles ingénieurs depuis la mise en place de la réforme du lycée. La baisse du nombre de filles étudiant les sciences au lycée général est particulièrement visible en mathématiques, selon les données de la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (Depp). En 2021-2022, 55 000 jeunes femmes de terminale faisaient six heures ou plus de maths par semaine, via l'EDS, soit 42% de moins que deux ans plus tôt, via la terminale S. (-22% pour les garçons)

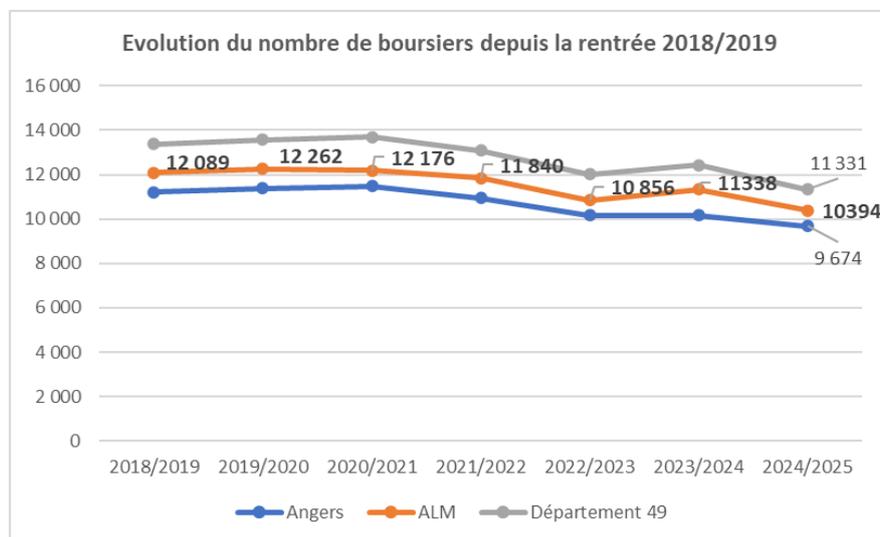
(cf. Rapport Gender Scan Ingénieurs 2025 : un recul préoccupant de la part des femmes dans les formations d'ingénierie - https://www.genderscan.org/Docs/CP_GenderScan25_VF.pdf)



L'année indiquée est celle de la rentrée.
 Dans les effectifs, sont pris en compte, pour les lycées publics et privés sous contrat :
 • de 1994 à 2019, les élèves de terminale scientifique (6 à 8 heures de mathématiques par semaine) ;
 • à partir de 2020, les élèves en spécialité mathématiques (6 à 9 heures).
 Graphique: L'Étudiant - Source: Depp ("Filles et garçons sur le chemin de l'égalité, de l'école à l'enseignement supérieur", édition 2020 ; NI n° 20.38 ; NI n° 22.19) - Créé avec Datawrapper

Moins d'étudiants boursiers

Selon les données CROUS Nantes Pays de la Loire, **Angers Loire Métropole compte 10 394 étudiants boursiers soit 23% des étudiants de l'unité urbaine d'Angers contre 37% au niveau national**. On peut supposer que cette part moindre puisse s'expliquer par un niveau de découragement des populations précaires à poursuivre des études supérieures, compte tenu des coûts (frais inscription et études, budget logement, transport, alimentation, loisirs). Elle peut aussi s'expliquer par un poids plus important de l'apprentissage sur ALM, les apprentis étant non éligibles aux bourses.



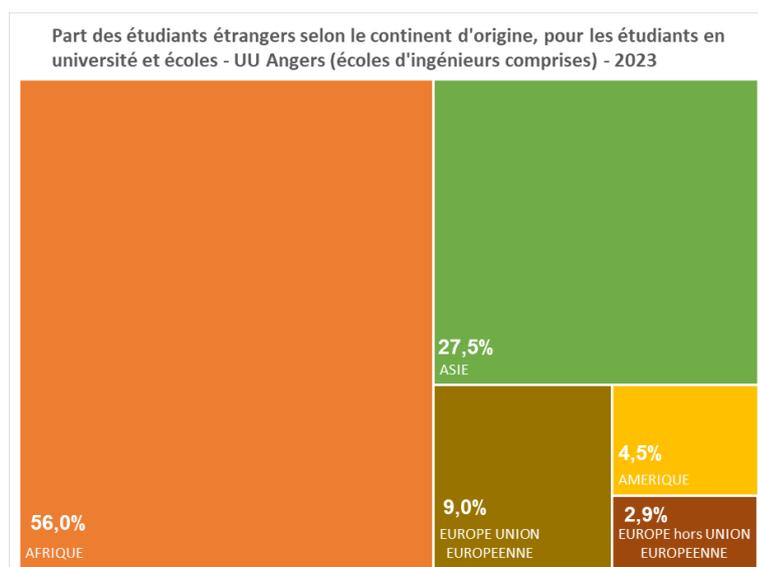
Le nombre de boursiers a baissé de 14% entre les rentrées 2019/2019 et 2024/2025 (-1 695 boursiers en volume). Cette baisse s'explique notamment par la forte hausse de l'apprentissage.

Source : Crous de Nantes Pays de la Loire

Légère progression de l'accueil d'étudiants internationaux

Le territoire connaît une hausse du nombre d'étudiants de nationalité étrangère : **4 755 étudiants internationaux sont enregistrés dans un établissement d'enseignement supérieur à la rentrée 2023** contre 3 397 à la rentrée 2013 (+136 / an entre 2013 et 2023).

Ils représentent **10,3 % de l'ensemble des étudiants inscrits dans l'unité urbaine (14% au niveau national²)**.

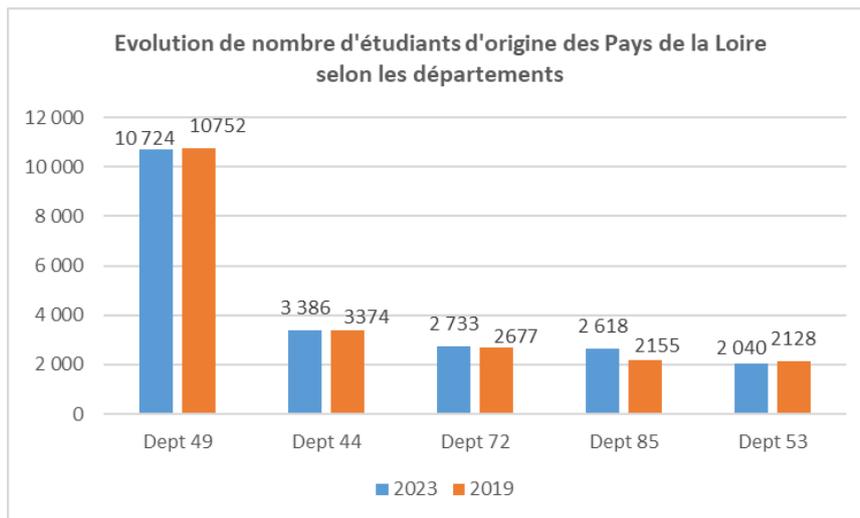


56% des étudiants en mobilité internationale sont d'origine africaine contre 53% des étudiants internationaux en France, 27,5% sont asiatiques (11%), 11,9% sont européens (25%), 4,5% proviennent du continent américain (8%).

Source : Service Etudes Prospective et Performance, Rectorat de Nantes

² <https://www.campusfrance.org/fr/actu/430-000-etudiants-etrangers-en-france-en-2023-2024>

Une aire de recrutement « locale »



A la rentrée 2023-24, **59,1%** des étudiants inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur de l'unité urbaine d'Angers sont originaires de la région Pays de la Loire (+1 point par rapport à 2019), dont 29,2% du Maine-et-Loire (+2,9 points par rapport à 2019).

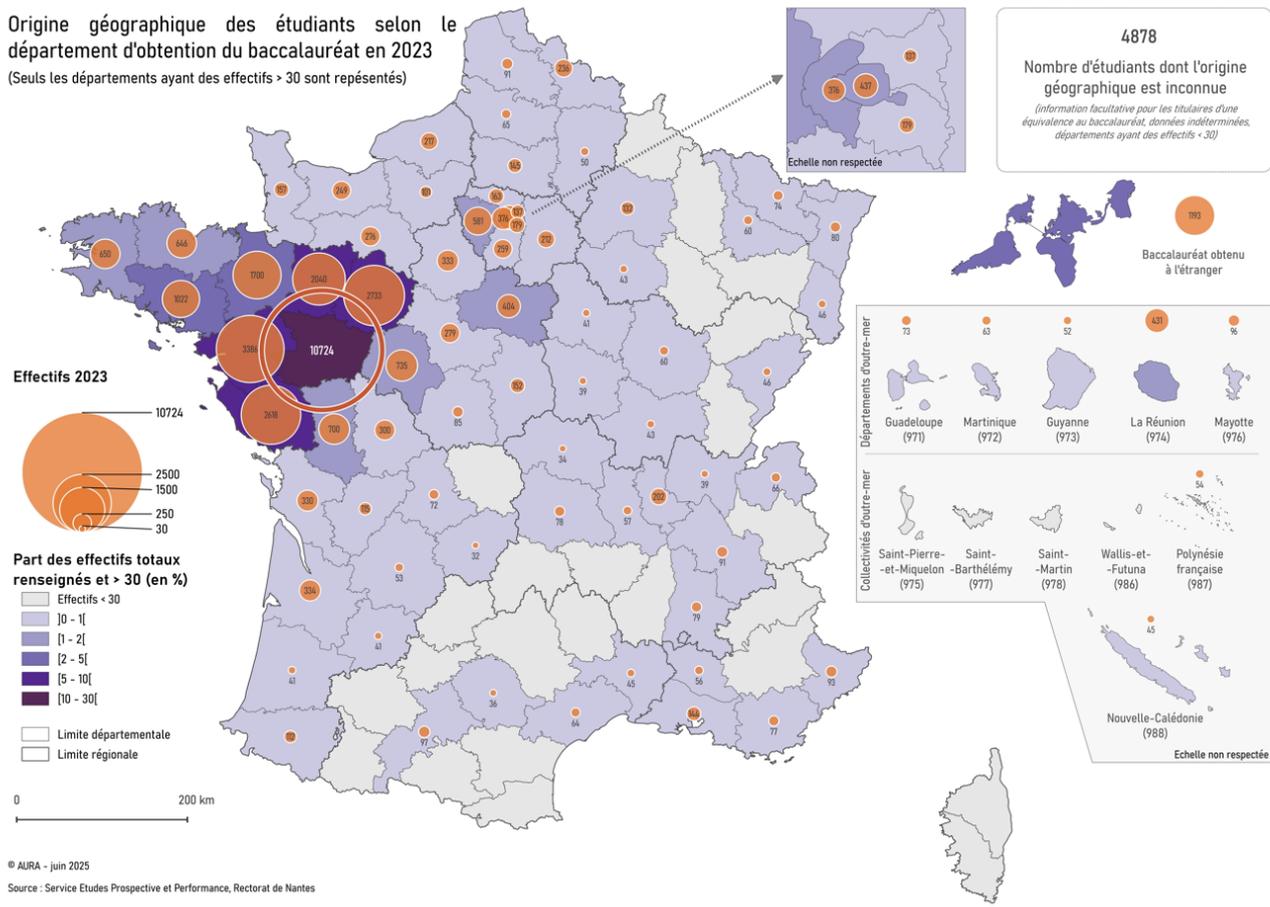
10,9% proviennent de la région Bretagne (part stable par rapport à 2019) dont 4,6% de l'Ille-et-Vilaine (3,6% en 2019) et 2,8% du Morbihan (2,9% en 2019).

Source : Service Etudes Prospective et Performance, Rectorat de Nantes

Depuis 2019, l'aire de recrutement s'est un peu élargie, notamment à la Vendée, l'Indre-et-Loire et les Deux-Sèvres.

Origine géographique des étudiants selon le département d'obtention du baccalauréat en 2023

(Seuls les départements ayant des effectifs > 30 sont représentés)



OÙ SE LOGENT LES ETUDIANTS ANGEVINS ?

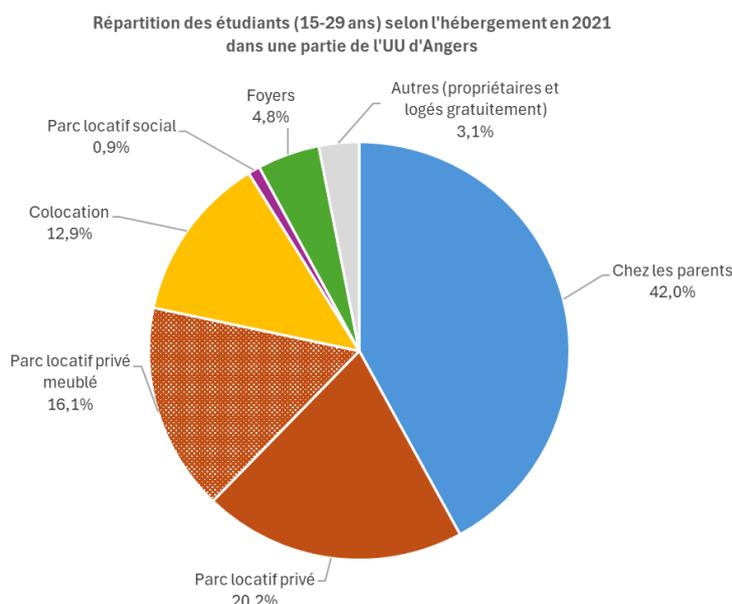
Plus de 40% des étudiants vivent chez leurs parents

ALM compte près de 160 000 logements en 2021 (Angers : 91 400)

36 000 résidences principales sont des T1/T2 dont la majorité en locatif privé. Angers totalise 82% des petits logements d'ALM pour 57% des résidences principales.

Parmi les étudiants résidant dans l'unité urbaine (UU) d'Angers et inscrits dans les établissements angevins :

- 42% vivent chez leurs parents (33% selon l'OVE 2023).
- 37,2% vivent en location privée ou publique (44% selon l'OVE 2023)
- 13% vivent en colocation (11% selon l'OVE 2023)



Source : Aura—Insee RP 2021, le fichier détails individus n'est disponible que pour une partie des communes de l'Unité Urbaine (UU), soit pour Angers, Avrillé, Bouchemaine, Mûrs-Erigné, Les Ponts-de-Cé, St Barthélemy d'Anjou, Trélazé. Sur ces communes, 27 951 personnes de 15-29 ans se déclarent « étudiants ».

L'importance de la cohabitation chez un parent laisse présumer que pour des bacheliers avec de faibles revenus et face à des niveaux de loyer élevés, le choix de la formation supérieure est conditionné à la possibilité de se loger chez leurs parents ou proches pour éviter des coûts supplémentaires.

Le quartier Centre-Ville /La Fayette est privilégié par les étudiants mais en baisse d'attractivité

Comme en 2015, la quartier Centre-Ville / La Fayette continue d'accueillir la plus grande part des étudiants résidant à Angers (30,6%). Les étudiants représentent 27% de sa population (31% en 2015). Ce quartier accueille moins d'étudiants qu'en 2015 (-621 en volume) sans doute du fait du développement d'une nouvelle offre de qualité dans d'autres quartiers, qui vient concurrencer les petits logements anciens du Centre-Ville (notamment dans les Hauts-de-Saint-Aubin avec 233 étudiants supplémentaires par rapport à 2015).

Le quartier Belle-Beille accueille en 2021 une part importante d'étudiants parmi sa population : 31% des étudiants (stabilisation par rapport à 2015). Ce quartier accueille près de 60 étudiants supplémentaires par rapport à 2015.

Avec 2 719 étudiants soit 12,5% des étudiants résidant à Angers, le quartier Justices / Madeleine / St-Léonard est également attractif du fait de la proximité avec l'UCO.

	Répartition des étudiants par quartier en 2015		Part/ Pop. Totale 2015	Répartition des étudiants par quartier en 2021		Part/ Pop. Totale 2021	Evo. Brute 2015-2021
	Nb	%		Nb	%		
Belle-Beille	2 760	12,7%	30,7%	2 819	13,1%	30,5%	59
Centre-ville - La Fayette - Eblé	7 216	33,2%	30,7%	6 595	30,6%	27,0%	-621
Deux-Croix - Banchais - Grand-Pigeon	817	3,8%	11,6%	772	3,6%	11,0%	-45
Doutre - Saint-Jacques - Nazareth	2 067	9,5%	22,5%	1 834	8,5%	20,6%	-233
Hauts-de-Saint-Aubin	1 407	6,5%	19,4%	1 797	8,3%	19,7%	390
Lac-de-Maine	666	3,1%	13,7%	727	3,4%	15,5%	60
Madeleine - Justices - Saint-Léonard	2 719	12,5%	20,3%	2 684	12,5%	19,8%	-35
Monplaisir	687	3,2%	11,3%	736	3,4%	11,9%	50
Roseraie	1 701	7,8%	12,6%	1 934	9,0%	14,4%	233
Saint-Serge - Ney - Chalouère	1 711	7,9%	19,0%	1 632	7,6%	18,9%	-79
Total Angers	21 749	100,0%	21,2%	21 529	100,0%	20,5%	-220

Source : RP INSEE

Le quartier Doutre / S-Jacques accueille environ 2 100 étudiants, notamment dans ses secteurs les plus centraux, dans la Doutre (Bordillon et Saint-Jean). Mais comme le centre-ville, ce quartier est plutôt en perte de vitesse concernant le lieu de résidence des étudiants (-223 étudiants).

Le quartier St-Serge/Ney Chalouère loge 1 711 étudiants, à proximité du site universitaire St-Serge, et dans une moindre mesure, il est, comme le quartier Doutre / St-Jacques, dans une dynamique négative concernant l'accueil des étudiants (-79 depuis 2015).

Les quartiers plus périphériques et plus éloignés des principaux sites d'enseignement supérieur (Monplaisir, la Roseraie, Les Hauts-de-St-Aubin et Deux-Croix/Banchais) accueillent une faible part des étudiants angevins (moins de 10% chacun). Cependant, ils en accueillent plus qu'en 2015 (+ 627 en tout, principalement sur les Hauts de St-Aubin et Roseraie). Ainsi 24% des étudiants logés à Angers résident dans ces quatre quartiers en 2021 (contre 21% en 2015).

Le choix d'habiter en périphérie du Centre-Ville est sans-doute dû à l'évolution de l'offre et du coût de location, mais également à la difficulté d'avoir accès à des logements étudiants et davantage encore lorsque l'on vit en couple.

Cependant, la proximité des axes structurants assure globalement une bonne accessibilité routière des établissements :

- Ceinture du pentagone (ENSAM, Campus St-Serge, Campus Santé, CNDC, ESAD TALM...);
- Ceinture des boulevards (ESEO, INSPÉ);
- Ceinture périphérique (Campus de Belle-Beille, Pôle des Ponts-de-Cé...);
- Pénétrante (Campus de l'UCO, Centre Pierre Cointreau, Saint-Aubin-la-Salle...).

Quelques établissements, notamment situés sur des communes périphériques (Lycée du Fresnes à Ste-Gemmes-sur-Loire, Lycée de Pouillé aux Ponts-de-Cé, ESAIP à St-Barthélémy d'Anjou, ...) sont un peu plus éloignés de ces axes structurants.

Le réseau de transports collectifs urbains a été restructuré à l'été 2023, avec la mise en service des lignes B (Belle-Beille - Monplaisir) et C du tramway (Belle-Beille - Roseraie). Les principaux pôles d'enseignement supérieur sont désormais desservis directement par une ligne structurante (ligne de tramway et lignes métropoles), à l'exception du pôle des Ponts-de-Cé (distant de 500 à 700 mètres d'un arrêt structurant).

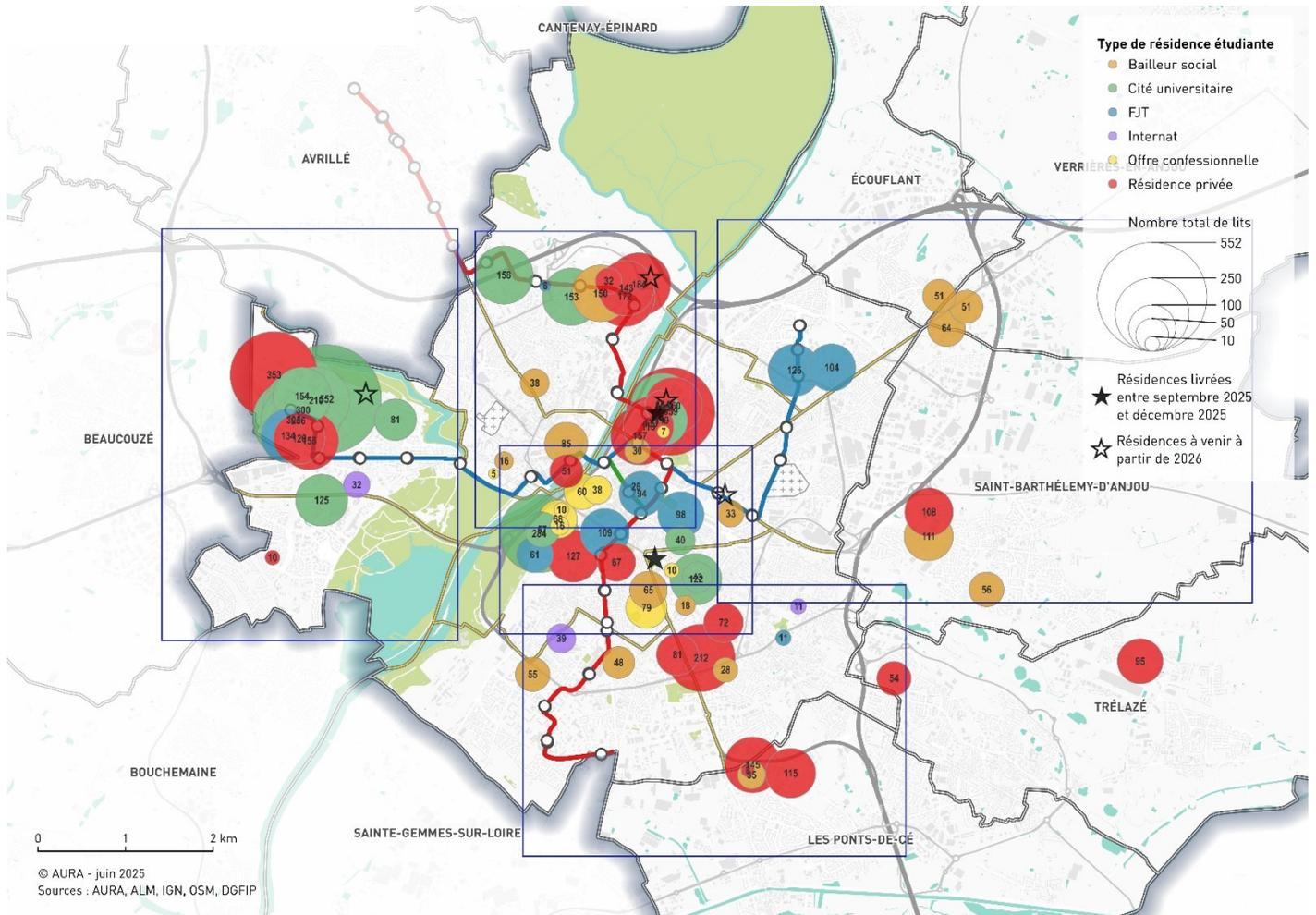
De nombreux sites sont également desservis en soirée (20h30-21h / 00h30-1h), soit par le tramway (campus Belle-Beille, santé et St-Serge, centre-ville, ESEO) soit par le réseau de bus de soirée (lignes métropoles).

Quelle offre dédiée sur ALM ?

Le nombre de logements dédiés aux étudiants atteindra plus de 8 600 places à fin 2025.

Cette offre couvre 18,3% des effectifs étudiants réellement présents sur le territoire d'ALM (hors établissements partenaires extérieurs et hors double inscription).

Une offre concentrée à Angers

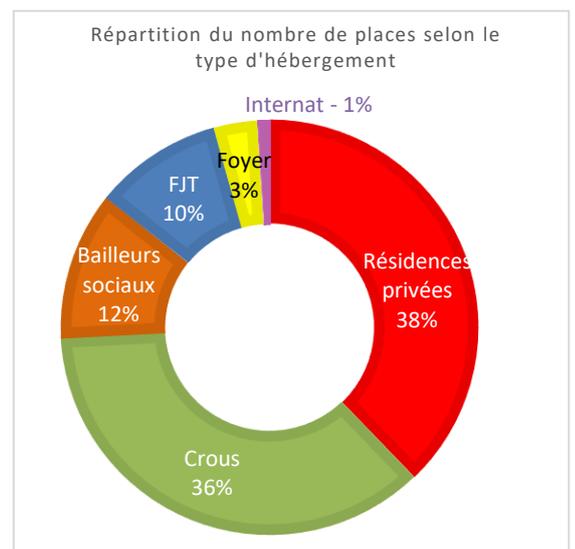


La répartition de l'offre entre les différents types d'hébergement évolue en fonction des livraisons d'opérations. Fin 2025, l'offre se compose, pour les trois-quarts, de places en résidences privées et en résidences universitaires.

Les montants de loyer ou plus généralement de la quittance varient selon le type de résidence, du simple au double :

- CROUS : entre 250 et 350€
- Bailleurs sociaux : entre 290 et 400€
- FJT : entre 360 et 520€
- Résidences privées : entre 400 et 700€

Les écarts sont en partie dus à des prestations de différents niveaux et à la prise en compte en tout ou partie des charges (eau, chauffage, électricité, internet en wifi et filaire, maintenance, espaces communs, ...) dans la quittance.



Source : gestionnaire des résidences - © aura
 Pour les FJT, 15% des places sont prises en compte. En effet, les FJT sont avant tout destinés à des jeunes entrant dans le monde du travail.

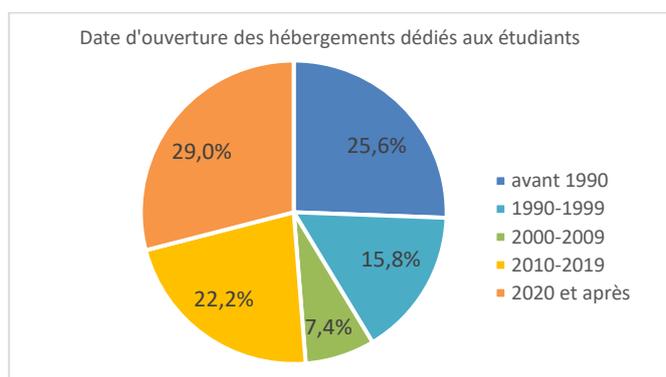
91% de l'offre dédiée est située à Angers : un taux en légère réduction avec le développement d'une offre sur les communes limitrophes d'Angers.

	Nb lits fin 2024	Nb lits fin 2025	
Belle-Beille / Lac de Maine / Beaucouzé / Bouchemaine	2 170	2 790	32,3%
St-Serge/Hauts de St-Aubin/Doutre/Avrillé	2 458	2 464	28,5%
Centre-Ville La Fayette / La Madeleine	1 583	1 709	19,8%
Roseraie / Justices / Les Ponts de Cé / Trélazé	769	914	10,6%
Monplaisir / Deux-Croix Banchais / Ecoflant / Verrières/ St-Barthélemy/Trélazé (Quantinière)	559	765	8,9%
TOTAL	7 539	8 642	100%

L'offre alternative, proposée par l'association intergénérationnelle « Le temps pour toiT » ou par l'association Habitat Jeunes David d'Angers dans le cadre du dispositif « un habitat temporaire chez l'habitant » ou encore les colocations solidaires (KAPS) et la location d'un ou plusieurs logements dans des résidences seniors n'est pas comptabilisée.

Une offre qui s'est fortement développée depuis 10 ans

La construction des résidences universitaires accompagne le développement de l'offre de formation et la progression des effectifs. La majorité de l'offre (55%) s'est constituée avant 1990 avec notamment la création de l'université et depuis 2020 avec l'arrivée de nouvelles formations et l'augmentation du nombre de bacheliers.



Source : gestionnaires des résidences

Tandis que le parc du CROUS s'est constitué pour les trois-quarts avant 1990 et dans une moindre mesure les FJT et les foyers « confessionnels », l'offre des bailleurs sociaux et en résidence privée s'est développée depuis 2010 : respectivement 73% et 53% de leur parc dédié.

A fin 2025, un équilibre relatif se maintient entre résidences CROUS (36%) et résidences privées (38%). Cet équilibre est notamment lié à la livraison de 620 places dans 3 résidences CROUS à l'été 2025.



Deux des trois nouvelles résidences Crous dont la livraison est prévue à l'été 2025 sur le campus de Belle-Beille - © aura



D'autres programmes comptant près de 500 places sont venus renforcer l'offre en 2025 :

- Logement social étudiants/jeunes actifs : 111 places à St-Barthélémy d'Anjou et 65 places à Angers
- Résidences privées : 95 places à Trélazé (Quantinière West Campus) et 145 places à côté de l'IRCOM aux Ponts de Cé (Stüdyz)
- Remise en location de 61 places à la Baumette (Compagnons du devoir)

Enfin, d'autres projets pour 2026 et après sont en cours ou projetés pour un total d'environ 600 places. Parmi ceux-ci, on compte plusieurs opérations menées par des bailleurs sociaux avec des loyers encadrés, mais aucune nouvelle résidence du CROUS :

- Logements construits par un bailleur social pour des écoles :
Résidence Nobel à Belle-Beille (102 studios) avec un contrat d'affectation prioritaire pour l'ISTOM, construction en cours
ENSAM à St-Serge (380 logements + locaux associatifs)
ESEO aux Hauts de St-Aubin (120)
- Résidences privées dont les projets sont lancés (études réalisées mais dont le permis de construire n'est pas encore déposé). Le soutien de la collectivité à de nouvelles résidences ne portera que sur celles proposant des logements conventionnés.



Pose de la 1^{re} pierre de la résidence Nobel le 6 juin 2025 pour les étudiants de l'ISTOM en priorité dans le quartier Belle-Beille - © aura

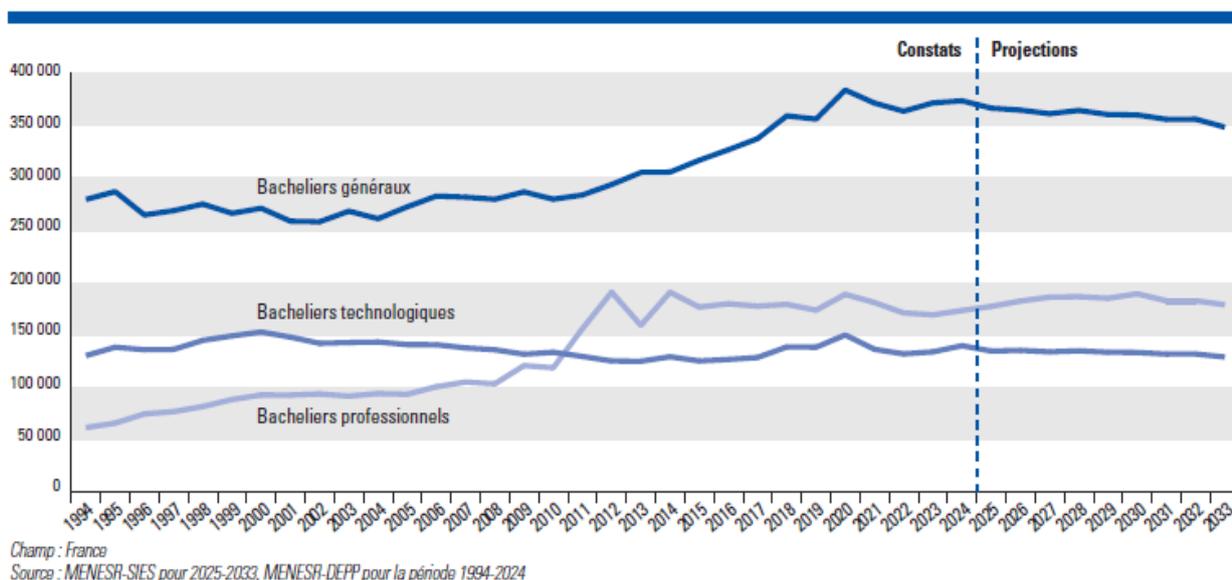
ET DEMAIN : QUELLES PERSPECTIVES POUR L'ESR ANGEVIN ?

En terme d'effectifs

Perspectives nationales

Selon les dernières projections des effectifs dans l'enseignement supérieur pour les rentrées 2024 à 2033, **nous nous dirigeons vers une stabilisation du nombre d'inscriptions dans l'enseignement supérieur à partir de 2025, avant une baisse à partir de 2033 sous l'effet d'une diminution du nombre de bacheliers du fait de la démographie.** En effet, les générations qui entrent dans le second degré à partir de 2024 (nées principalement en 2013 et après) comptent de moins en moins de naissances. Ainsi, à partir de 2024, les générations sortantes des établissements du second degré seront plus nombreuses que les générations entrantes. Toutefois, cette tendance serait en partie compensée par la progression continue des taux de poursuite post-bac et par la diversification des parcours. Ainsi, les formations non universitaires (notamment les STS³ en apprentissage, les écoles de commerce et d'ingénieurs, ainsi que les formations paramédicales et sociales) continueraient de tirer la croissance. A l'inverse, les formations universitaires seraient plus directement exposées à l'effet démographique, particulièrement les licences générales, à l'exception des filières scientifiques et de santé.

GRAPHIQUE 1 - Effectifs des bacheliers aux sessions 1994-2024 et projections 2025-2033



Source : Projections des effectifs dans l'enseignement supérieur pour les rentrées de 2024 à 2033,

Note d'information du SIES, Mai 2025. Projections des effectifs dans l'enseignement supérieur pour les rentrées de 2024 à 2033 | enseignementsup-recherche.gouv.fr

³ STS : Section de technicien supérieur

Perspectives locales

Dans les Pays de La Loire, première aire d'attraction des étudiants de l'agglomération, la baisse des naissances s'intensifie à partir de 2011 ce qui correspond aux bacheliers de 2029 et des années suivantes (dynamique similaire à la courbe nationale), ce qui signifie au mieux que les effectifs se maintiendront jusqu'en 2031.

Evolution comparée des naissances

Année de naissance	"Nombre de naissances CU Angers Loire Métropole"	"Nombre de naissances Département 49"	"Nombre de naissances Région Pays de la Loire"	Année théorique d'entrée au collège	Année théorique d'entrée au lycée	Année théorique de sortie du lycée
2007	3 032	10 227	45 181	2018	2022	2025
2008	3 103	10 270	45 483	2019	2023	2026
2009	3 069	10 165	45 503	2020	2024	2027
2010	3 267	10 312	45 962	2021	2025	2028
2011	3 230	10 320	45 052	2022	2026	2029
2012	3 289	10 061	44 771	2023	2027	2030
2013	3 278	10 016	44 303	2024	2028	2031
2014	3 279	9 781	43 671	2025	2029	2032
2015	3 227	9 428	42 049	2026	2030	2033
2016	3 225	9 104	40 887	2027	2031	2034
2017	3 235	8 968	40 263	2028	2032	2035
2018	3 221	8 775	39 739	2029	2033	2036
2019	3 185	8 483	39 429	2030	2034	2037
2020	3 326	8 384	38 975	2031	2035	2038
2021	3 335	8 742	40 227	2032	2036	2039
2022	3 203	8 480	39 182	2033	2037	2040
2023	3 166	7 945	36 501	2034	2038	2041
Moy.naissance 2012-2016	3 260	9 678	43 136			
Moy.naissance 2017-2021	3 260	8 670	39 727			
Moy.naissance 2022-2023	3 185	8 213	37 842			

Source : Insee, statistiques de l'état civil

D'autres facteurs contribuent à l'évolution des effectifs étudiants :

- L'évolution du nombre de bacheliers et du nombre de poursuivants dans l'enseignement supérieur, dépendant de la démographie scolaire, du taux de réussite au bac et du taux de poursuite d'étude après le baccalauréat ;
- L'attractivité extra et intra régionale des formations proposées sur le territoire d'ALM (par exemple, bon taux de réussite en licence à l'UA⁴) ;
- Le développement et la diversification des formations ;
- Les évolutions au lycée depuis la réforme de 2018, avec notamment les enseignements du « tronc commun » qui n'intègre plus les mathématiques, celles-ci devenant une spécialité. Elles ont eu un impact sur le choix des filières (SES, Sciences, ...) entraînant des évolutions d'effectifs différenciés⁵. De forts déterminismes de genre et d'origine sociale se manifestent dans ces choix, comme en témoigne la part des femmes dans les écoles d'ingénieurs ;
- L'acte II de l'autonomie des universités⁶ qui va s'étendre en 2025 dans toute la France, après l'expérimentation dans 9 établissements, et qui pourrait fragiliser l'université d'Angers dont le dernier budget voté est déficitaire ;
- Le cadre de vie et un niveau de sécurité du territoire appréciés ;
- ...

⁴ UA classée en 2^e position parmi les 69 universités françaises pour le taux de réussite en licence en 3 ans (dernier classement de L'Étudiant, publié le 27 février 2025)

⁵ A partir de sept 2025, les mathématiques vont de nouveau intégrées le tronc commun. <https://www.education.gouv.fr/l-enseignement-des-mathematiques-dans-la-reforme-du-lycee-en-classe-de-premiere-et-terminale-de-la-4898>

⁶ <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/discours-de-sylvie-retailleau-vers-l-acte-ii-de-l-autonomie-des-etablissements-d-enseignement-95499>

En termes d'hébergement et de logement

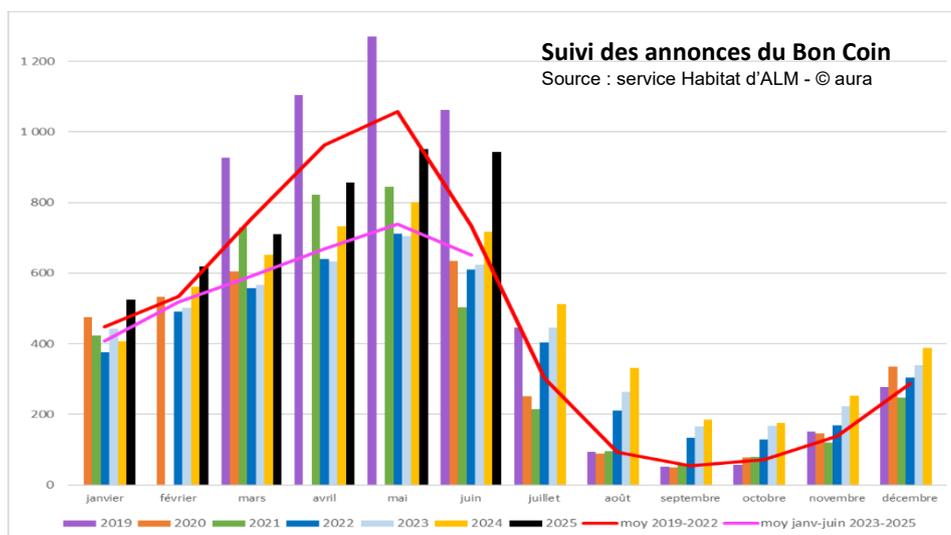
Baisse globale de la tension en matière de logements étudiants sur ALM

A la rentrée 2024, les acteurs ont constaté, en comparaison avec la rentrée 2023 :

- Une réduction significative des situations d'étudiants sans aucune solution de logement constatées par l'UA et l'UCO (respectivement 25 situations contre 50 et 24 situations contre 33 en 2023).
- Une réduction également perceptible dans les données de l'Accueil Logement d'ALM et du CROUS (respectivement 400 contacts étudiants (Accueil physique, Téléphone, Courriel) enregistrés entre mai et septembre contre 541 en 2023 et un taux de demandes de renouvellement des logements attribués passé de 50% à 33%).
- La libération des logements par les étudiants de Master (génération 2000-2001 nombreuse) ayant achevé leurs études.
- Une augmentation de l'offre proposée par des propriétaires.

Les FJT font exception, enregistrant toujours un fort niveau de tension avec l'augmentation du nombre d'alternants et apprentis.

Parallèlement, le nombre d'offres sur le bon coin est en nette progression de janvier à juin 2025 par rapport aux 3 années précédentes, témoignant d'une plus grande mobilité. Sur les 6 premiers mois de 2025, on compte en moyenne 767 annonces par mois contre 645 en 2024, 579 en 2023 et au plus bas 564 en 2022.



Enjeux

La baisse de la tension sur le logement étudiant devrait se poursuivre dans les prochaines années, aussi les enjeux concernant cette offre spécifique sont de plusieurs ordres :

- Proposer des programmes réversibles ou mutables : poursuivre la production de logements dédiés aux étudiants notamment abordables⁷ en concevant des projets neufs qui puissent accueillir indifféremment des logements ou des bureaux au moyen de modifications minimales (partielle ou totale). Il s'agit de permettre un changement de fonction pendant la durée de la vie de l'ouvrage en fonction des besoins : par exemple, transformation en résidences seniors dont on sait que les besoins vont augmenter ;
- Gérer de façon concertée les périodes de sous-occupation pour les résidences CROUS et conventionnées en proposant des possibilités de courts séjours pour passer un concours, un examen, un entretien, un stage, etc : comme le CROUS⁸, qui offre cette possibilité entre le 1^{er} janvier et le 31 août aux étudiants, personnels de l'ESR, des CROUS, ... ou encore FAC Habitat pour des périodes de 1 semaine à 3 mois ;
- Déployer une offre spécifique pour les apprentis/alternants dont la gestion se rapproche de l'hôtellerie, auberge de jeunesse ;
- Favoriser des campus vivants incluant plus de mixité d'usages des bâtiments existants, afin notamment de ne pas imperméabiliser plus le foncier : chronotopie, nouveaux services, ... ;
- S'assurer du confort des logements, dans le parc locatif privé notamment, en analysant les suites de la législation sur les passoires thermiques, et l'impact probable sur le marché du logement étudiant.

⁷ Taux d'accueil des étudiants en Crous fin 2024 = 5,7% contre 7% au niveau régional (nb places en CROUS fin 2024 rapporté au nb total d'étudiants rentrée 2023)

⁸ <https://www.lescrous.fr/nos-services/notre-offre-commerciale/hebergement-courts-sejours-des-logements-a-tarif-crous-pour-une-courte-duree/>

L'observatoire du logement étudiant d'Angers Loire Métropole est une instance partenariale portée par Angers Loire Métropole, la Ville d'Angers, le Crous Nantes Pays de la Loire, l'Université d'Angers, l'académie de Nantes, la direction départementale des territoires du Maine-et-Loire, Angers Loire Campus et l'Agence d'urbanisme de la région angevine.

L'observatoire a pour mission de :

- de collecter et d'analyser des données sur les effectifs et le logement (évolutions et perspectives),
- d'offrir une connaissance quantitative et qualitative de la diversité de l'offre et des besoins,
- d'être un lieu d'échange et de partage pour une meilleure connaissance des enjeux autour du logement étudiant.

Co-présidé par le vice-président chargé de l'Habitat, du Logement et de l'Aménagement du Territoire et l'Adjoint au Maire délégué à la Jeunesse et à la Vie étudiante, le comité de Pilotage se tient chaque année. Il oriente et décide des missions menées par l'Observatoire.

Depuis sa création, l'OTLE collecte des informations auprès des acteurs du logement, de l'enseignement supérieur, du Crous, du rectorat et des étudiants. Ces données sont enrichies, cartographiées et commentées. Des enquêtes et ateliers thématiques sont mis en œuvre. Un outil cartographique en ligne, développé avec la ville d'Angers et Angers Loire Métropole, a été lancé le 19 juin 2023 (www.aurangevine.org/ressources/outils/atlas-logements-etudiants-angers-loire-metropole/).

L'OTLE d'ALM s'inscrit parallèlement dans une démarche nationale en faveur du logement étudiant portée par la Fédération nationale des agences d'urbanisme (FNAU), l'Association des villes universitaires de France (AVUF), la Caisse des dépôts et consignations (CDC) et soutenue par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Après une première labellisation en 2019, une reconduction pour 3 ans a été actée en 2024. Cette labellisation permet à l'OTLE d'ALM d'avoir des outils de mesures partagés et comparables avec les autres territoires, de rejoindre un réseau d'échanges et de mutualisation d'études.

aura

agence d'urbanisme
de la région angevine

29, rue Thiers
49100 Angers
Tel. +33 (0)2 41 18 23 80
Fax +33 (0)2 41 18 23 90
aura@aurangevine.org

www.aurangevine.org
linkedin.com/company/aura-angers49
vimeo.com/aura49



INTERCOMMUNALITÉS
DE FRANCE

AVUF
Association des Villes Universitaires de France

FNAU
Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme

FRANCE 3S
FRANCE URBANISME

VILLES
FRANCE